

courrier concertation

[sylvie wheeler <wheeler34150@gmail.com>](mailto:wheeler34150@gmail.com)

mar. 17/09/2024 10:49

À :Concertation ZAC <concertation.zacdysse@montpeyroux34.com>;

1 pièce(s) jointe(s) (376 Ko)

courrier ZAC.pdf;

Bonjour,
Veuillez trouver mon courrier en PJ
Bien cordialement

 Sylvie Wheeler
peintures & enduits naturels
www.sylviewheeler.com

A Monsieur Le Maire et au Conseil Municipal de Montpeyroux.

Madame Sylvie Wheeler, 17 place de l'Horloge, 34150 Montpeyroux

Lors du dernier conseil municipal il a été dit qu'il y aurait en amont de la nouvelle concertation pour une ZAC sur Montpeyroux, une concertation pour la modification du PLU.

Pourquoi donc faire en amont une demande d'avis à la population sur la ZAC des près de la Dysse ?

Il est difficile de se projeter sur un zoom, (une partie du village = la Zac) sans avoir une vue d'ensemble du village.

Autre question pourquoi vouloir agir si vite ? nous devons penser ensemble à la programmation pour l'avenir de notre village ; Nous devons nous faire aider par un cabinet d'urbanisme, qui intégrerait une vision plus écologique et sociale. Il existe déjà des lieux connectés aux divers réseaux qui faciliteraient un espace à construire*, économique et nous pourrions améliorer de plus l'état des rues.

La situation climatique actuelle est très différente de celle d'il y a 10 ans, qui nous a dispensé d'une étude d'impact environnemental, notre PLU n'est pas en phase avec le SCoT pour les mêmes raisons, il est donc nécessaire de revenir à une étude d'impact aujourd'hui, de quoi avons-nous peur, si elle s'avérait négative ?

Le problème de l'eau ? Pouvons-nous en assurer la ressource si nous agrandissons le village ? commençons toujours par le début, soit

Réparer les fuites

Réglementer les permis pour des piscines ou spa individuels

Séparation des eaux pluviales et égouts, etc.

Nous devons aussi penser aux autres sujets tels que

Nombre de véhicules, stationnements,

Agrandissement des écoles... (le cas d'Argelliers est parlant, très belle école, plus d'eau, interdictions de construire, cout énorme pour les citoyens)

Ce ne sera pas payé par le projet évoqué.

Et je passe sur l'aspect architectural, la perte d'identité culturelle de notre magnifique village qui au nom de tous les visiteurs et visiteuses est ce qui prime aujourd'hui. Protégeons çà ! les images produites pour le projet peuvent être situées partout sur notre territoire languedocien mais aussi n'importe où en France, voir en Europe.

Question aussi sur le phasage, Pouvez vous assurer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Monsieur Le Maire que les travaux vont s'effectuer sur 10 ans ? au fur et à mesure de la demande ? Il me semble pourtant qu'une fois que le projet sera reconnu d'utilité publique, il va devoir passer par exproprier des propriétaires, réaliser un appel d'offre public et enfin créer l'ensemble des réseaux...

Autres possibilités à un agrandissement du village*Route de St Etienne, Route de Jonquièrre, partie haute de la rue de la Meillade, chemin des Tieulières, Combettes, autour de la cave coopérative,

En bref 3 hectares ou bien plus encore ?

La partie basse du village étant bien évidemment susceptible d'être noyée lors d'épisodes Cévenols...

Pour tout cela je suis absolument contre ce projet, dans l'état actuel, j'espère une véritable concertation avec les habitant.es de Montpeyroux, dotée d'une formation pour une réelle conscience de l'avenir de notre village.

J'invite donc toutes les personnes à s'informer, j'ai regardé cela et j'ai trouvé que c'était simple à comprendre : <https://www.esprit-public.fr/zone-d-amenagement-concerte-avantages-inconvenients/>

2 photos pour illustrer mon propos une d'une image d'un chantier quelque part en France, une autre synthétique d'une future rue de village.



Cordialement, S. Wheeler à Montpeyroux le 17/09/2024